



## besoin d'aide d'urgence saisie de mes biens

Par **zelda31**, le **30/09/2010** à **17:36**

Bonjour, je ne sais pas si je suis au bon endroit mais j'ai besoin de conseil. Ces assez long ,je vais essayer d'être clair.

Il y'a 3 ans ,j'ai fais un crédit à la banque casino ,qui était normalement de 1000 euros mais comme je payais mes mensualité,il mon rajouter 1000 euros donc sa faisait 2000 euros.Comme en plus je travailler au groupe casino sa allait bien.

Puis après ,j'ai démissionner de mon travail pour raison personnel,je n'ai pas pu honorer la suite de mes mensualités,ne touchant que le chômage.

Pendant 1 an ,je n'ai pas eu de nouvelle d'eux je ne pensait plus à l'argent que je leur devais ,entre temps j'ai perdu ma mère j'avais d'autre préoccupation dans la tête.

Mais l'année dernière j'ai eu une lettre de banque casino pour me réclamer l'argent ,il me proposer même de payer 100 euros par mois pour honorer ma dette,j'avais même reçu un papier dans ma boîte au lettre.Ne pouvant pas payer 100 euros car de mon chômage ,je suis passé au rsa,je leur est envoyée un email pour leur demandé si je pouvais payée 30 euros pas à la place au vu de ma situation ,je n'ai jamais eu de nouvelle.

Jusqu'à mars 2010 ,ou j'ai reçu une lettre d'un huissier me stipulant de payer ,je lui est envoyée une lettre pour lui demandé de payer par petite mensualité ,il ne m'a jamais répondu.Et il y'a 15 jours j'ai reçu une nouvelle lettre ,en me demandant de me rendre dans ses locaux pour régler la somme.Le lendemain un monsieur mandaté par l'huissier est venu,très gentil à qui j'ai dis que je touché le rsa ,et que je pouvais pas m'acquitter de la

somme il avais l'air de bien comprendre ect ...Il m'a juste dis de prendre contact avec l'huissier pour s'arranger.

J'allais lui envoyer un émail,mais j'ai préférer attendre fin du mois de septembre,car j'avais peur qu'il me demande de payer la première mensualité de suite ce que je pouvais pas,je pouvais commencer qu'en octobre.

Aujourd'hui je reçois une lettre de l'huissier ,qui me dit que le 13 octobre a partir de 6 heure il va faire la saisie de mes bien ,a part si je paye toute la somme.Je sais plus quoi faire ,je lui est envoyée un email pour lui dire de payer 20 euros par moi a partir du 5 octobre,j'ai peur qu'il disent non.

En plus ,je ne sais pas si ces réellement passé au tribunal,il y'a même pas marque titre exécutoire sur la feuille que j'ai reçu.J'ai vraiment la trouille,si quelqu'un pouvais m'aider ,ou me conseiller .Merci d'avance.

Ps :Excuser moi pour la lenteur du texte.

Par **mimi493**, le **30/09/2010** à **21:22**

Encore un huissier qui fait l'agent de recouvrement en abusant de sa position d'huissier. Evidemment, aucune saisie possible sans titre exécutoire (et s'il se présente pour une saisie conservatoire, ne le laissez pas entrer, surtout).

De quand date la dernière mensualité payé ? Si ça a plus de deux ans, la dette est prescrite puisqu'ils n'ont rien fait.

Par **zelda31**, le **01/10/2010** à **11:17**

Merci de votre réponse  
vous me rassurer un peu,La dernière mensualité remonte à décembre 2008 ,ca ne fais pas encore 2 ans .

Hier soir je lui est envoyée un mail pour lui dire que je ne pouvais payer que 30 euros pas mois ,en espérant qu'il accepte sinon j'irais un avocat je lui est même envoyée mon papier du rsa pour lui montrer ma bonne fois.Ce matin il ma répondu en me disant que soit disant il ne pouvais pas lire mon papier que je leur avais envoyée,il fallais que je le rappelle pour parler de vive voix pour trouver un arrangement.

Moi je ne veux pas l'appeler ,car il va essayer de m'embobiner pour que je paye plus ,ce que je ne peut pas .

Par **mimi493**, le **01/10/2010** à **14:27**

Arrêtez de le contacter.

Ne téléphonez pas, n'écrivez pas, s'ils téléphonent dites que vous n'avez pas le temps, qu'il rappelle et raccrochez.

Par **zelda31**, le **01/10/2010** à **21:31**

Je ne vais plus le contacter ,toute façon lui il na pas mon numéros le seul que je lui est donnée etait un faux.

Mais a partir de lundi ,je vais aller voir un avocat conseil ,qui pourras m'aider ect....

Par **zelda31**, le **06/10/2010** à **21:21**

Dernier info

lundi j'ai téléphoner a un avocat ,je n'ai rendez-vous que le 12 octobre à 14 heures même après avoir dit que cété urgent.Est ce que vous pensez qu'il vont venir le 13 comme prévu ou cété une lettre pour me faire peur.

Par **mimi493**, le **07/10/2010** à **00:40**

Sans titre exécutoire, ils ne peuvent saisir. Relisez bien ce qu'on vous a envoyé.

L'huissier qui vous écrit a son étude dans votre département ?